ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Viticulture durable

Question écrite n° 41284

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les efforts importants fournis par les vignerons champenois dans le sens du respect de l'environnement (déploiement de la viticulture durable en Champagne et intégration de mesures agro-environnementales dans le cahier des charges de l'AOC...). Or, alors que les pratiques viticoles ont considérablement évolué au cours des dernières années, le développement du mildiou dans le vignoble champenois et français rappelle encore cette année que la vigne nécessite des soins et l'utilisation de produits phytosanitaires à défaut desquels la vigne serait improductive et le vigneron se trouverait dans l'incapacité d'en tirer un revenu et de faire vivre l'économie de son territoire. En effet et chacun le regrette, l'industrie phytosanitaire ne trouve pas toujours de solutions alternatives fiables en remplacement des produits chimiques. C'est pourquoi le SGV Champagne souhaite que les pouvoirs publics privilégient une double approche visant à maintenir de la cohésion sociale entre les riverains, les citoyens, les agriculteurs et les vignerons et à favoriser des pratiques vertueuses en matière de protection de l'environnement. Les organisations professionnelles viticoles souhaitent en outre être identifiées comme des acteurs majeurs pour la mise en œuvre d'une viticulture durable et la mise en place de réglementations adaptées. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer comment elle entend répondre à cette demande.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Bazin-Malgras
Circonscription : Aube (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41284
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Transition écologique
Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 septembre 2021, page 7133
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)